

Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers

Téléport 4 – avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL
☎ 05 49 49 42 55 📠 05 49 49 42 56

Centre-formation-notaire.fr

✉ imndetours-formationcontinue@orange.fr

A Tours, le 1^{er} mars 2018

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une journée de formation ouverte aux notaires et aux collaborateurs qui aura lieu le **Jeudi 4 Octobre 2018** à partir de **9h dans les locaux du CFPN de POITIERS** et qui sera animée par :

Me Jean GASTE, Notaire

Et qui aura pour thème :

**« DIP : REGIMES MATRIMONIAUX et PARTENARIATS :
Ô TEMPS SUSPENDS TON VOL »**

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir en partie votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner **au secrétariat du CFPN de POITIERS** le bulletin réponse ci-après au plus tard le 22 septembre prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS (**merci de faire un chèque par formation**).

Je vous prie de me croire,
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC
Directrice de l'IMN

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.

Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

**- Formation du Jeudi 4 octobre à POITIERS
Me GASTE – DIP REGIMES MATRIMONIAUX et PARTENARIATS**

➔ Inscription de Maître Notaire à

➔ Ou De Mr/Mme Fonction :
Etude de Me

N° de téléphone : Adresse mail (impératif) :

Chèque de 252,00 € joint

Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr



DIP : REGIMES MATRIMONIAUX et PARTENARIATS :

Ô TEMPS SUSPENDS TON VOL

Me Jean GASTE, Notaire

Introduction/problématique

La coexistence de différentes règles pour déterminer la loi applicable au régime matrimonial nécessite de se placer dans le temps.

I°) Quelle règle de DIP suivant la date du mariage ?

A°) L'avant règlement : Le notaire aura toujours à connaître les « anciennes » règles !

- 1°) Le droit commun
- 2°) Convention de La Haye

B) L'application des règlements

- 1°) Les principes communs
- 2°) Domaine de la loi applicable

II°) Le rôle du notaire dans les nouveaux règlements

A) Le notaire acteur important

L'interaction avec les autres règlements

B) La force de l'acte authentique